# RASCAGNERES WILLIAM

## PROFIL PERSONNEL

Ayant 19 ans, titulaire d'un baccalauréat général et de la certification PIX, et ayant suivi les spécialités Physique-Chimie et SVT ainsi que la section européenne l'année 2021-2022, je m'intéresse à l'informatique depuis 2020. Cet intérêt venant en grande partie du confinement lié au Covid-19. J'ai développé une l'informatique, pour passion principalement l'hardware. Je suis une formation en BTS SIO (Brevet de Supérieur Service Technicien Informatique aux Organisations). J'aspire à devenir technicien informatique ou administrateur système.

Je suis une personne impliquée dans ses projets, sérieuse et prête à aider dans la mesure où je le peux.

### CENTRES D'INTÉRÊTS

- Informatique
- Hardware

#### LANGUES

- Français (parlé couramment)
- Anglais (très bonne maîtrise)

### COORDONNÉES



2, rue de la Convention 52000 Chaumont



william.rascagneres70@gmail.com



07.82.15.90.36

#### COMPÉTENCES

- Montage d'un ordinateur (tour)
- Mise en place d'un serveur ESXi/HYPER-V
- Migration de machines sous Hyper-V vers ESXi
- Paramétrage de switch
- Administration d'un domaine sous Windows Server
- Installation de serveurs de backup (Iperius)
- Gestoin d'un parc avec WAPT

#### E X P É R I E N C E S P R O F E S S I O N N E L L E S

#### Intermarché, caissier polyvalent

• Emploi étudiant, en tant que caissier polyvalent.

## EPLEFPA Edgard Pisani, administrateur système et technicien informatique (Juin 2023/15 janvier 2024 - 17 février 2024)

- Poste de technicien informatique et administrateur réseau.
- Mise en place de deux systèmes ESXi pour la mise en place de serveurs virtuels.
- Migration de machines au format VHDX vers le format VMDK.
- Gestion d'un parc informatique avec le logiciel WAPT
- Dépannage des utilisateurs du réseau

#### CERTIFICATIONS

- Certification PIX
- Certifications CNIL
  - MODULE 1: LE RGPD ET SES NOTIONS CLÉS
  - MODULE 2 : LES PRINCIPES DE LA PROTECTION DES DONNÉES
  - MODULE 3 : LES RESPONSABILITÉS DES ACTEURS
  - MODULE 4 : LE DPO ET LES OUTILS DE LA CONFORMITÉ
  - MODULE 5 : LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES